



Ville de Fermont

Directeur/trice – service de sécurité incendie

Service :	Service de la sécurité incendie
Supérieur immédiat :	Directeur général
Statut de l'emploi :	Cadre permanent à temps plein
Date limite de candidature :	Le lundi 13 septembre 2021
Entrée en fonction :	Dès que possible

Fermont, ville minière située au nord du Québec, est unique en son genre par son infrastructure et sa situation géographique. La ville jouit des avantages d'être située dans un environnement où la qualité de vie est un privilège apprécié de ses citoyens et qui propose des attraits majeurs, tels un mur-écran, des paysages à couper le souffle, des aurores boréales, un vaste territoire de chasse et pêche, de grands espaces pour pratiquer la motoneige et des infrastructures sportives et culturelles pour tous les goûts.

La ville de Fermont compte 2 400 habitants, opère un budget de 18 millions et a à son actif plus de 40 employés à temps plein. La ville présente les services suivants; incendie et ambulance, loisirs et culture, techniques, administratif, greffe et trésorerie. Le service de sécurité incendie de la Ville de Fermont est constitué de 24 pompiers volontaires, un officier capitaine préventionniste permanent et une secrétaire.

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant du Directeur général de la Ville, le Directeur/trice – service de sécurité incendie planifie, organise et dirige l'ensemble des activités relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies, en conformité avec les orientations de la Ville et les services offerts à la population. Il supervise également les opérations du service d'ambulanciers de la Ville.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Planifier, organiser et diriger l'ensemble des activités du Service de sécurité incendie (ressources humaines, financières, matérielles, le programme d'inspection et de prévention des incendies) en conformité avec les objectifs et les orientations de la Ville;
- Encadrer, supporter et guider l'équipe sous sa direction, y incluant le personnel du service d'ambulanciers (5) et les premiers répondants (8);
- Élaborer les politiques, procédures et directives en vue d'assurer l'exécution efficace des activités de prévention et des opérations lors d'interventions comme le combat contre les incendies, les sauvetages et les interventions d'urgence;
- Promouvoir et assurer la santé et la sécurité au travail en tout temps auprès des membres du service, assurer la mise à jour et le respect du plan municipal de sécurité civile et assister le coordonnateur des mesures d'urgence dans ses différentes fonctions;
- Agir en tant qu'instructeur et gestionnaire de formation de l'École nationale des pompiers du Québec;

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Détenir un certificat pompier 2 de l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) avec formations complémentaires « opérateur de véhicule d'élévation », « opérateur d'autopompe », « sauvetage sur glace et sauvetage nautique » ou un DEP en intervention sécurité incendie;
- Être instructeur actif reconnu de l'ÉNPQ et connaître la Loi sur la sécurité incendie et la Loi sur la sécurité civile;
- Posséder 10 ans d'expérience dans le domaine de la gestion administrative et opérationnelle d'un service incendie dont 5 ans à titre de gestionnaire;
- Détenir un certificat d'officier d'opérations « Officier 2 » de l'ÉNPQ ou s'engager à réussir cette formation dans un délai de 48 mois suivant l'entrée en fonction seront considérés des atouts;
- Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente pourra être considérée.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être reconnu pour ses compétences et sa compréhension des enjeux en matière de lutte contre les incendies ainsi que pour sa capacité à proposer des solutions pertinentes et innovantes;
- Avoir une approche orientée vers les résultats et fortement axée sur le service aux citoyens. Le candidat doit également avoir la capacité de faire équipe, être autonome, être orienté vers l'action, faire preuve de pensée stratégique, d'agilité organisationnelle, savoir gérer du personnel, être efficace sous pression, disponible, démontrer un sens de l'organisation et des priorités.

CONDITIONS

- Le candidat retenu s'engage à résider à l'intérieur du périmètre urbain de la Ville de Fermont, être disponible pour assurer des périodes de garde externe et être disponible à l'extérieur des heures de travail pour répondre aux interventions d'urgences.
- La Ville offre des conditions de travail compétitives, une résidence à faible coût, des primes diverses et des allocations de transport par avion.
- Le salaire et autres conditions sont à discuter selon l'expérience et la formation.

Veillez faire parvenir par courriel votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation mettant en évidence vos compétences, au plus tard lundi, le 13 septembre. L'adresse est la suivante : info@maryshafferconsultation.com.

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Ville remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste; toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

